



Ville de **MARLES-LES-MINES**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N° 29-2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 PUBLIÉE LE 29 SEPTEMBRE 2023

OBJET : Prestation de spectacles avec la Comédie de Béthune

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf septembre ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la mise en place d'actions culturelles communales autour du théâtre durant le second semestre de l'année 2023 ;

Considérant la proposition de la Comédie de Béthune – Centre Dramatique National Hauts-de-France domicilié CS 70631 – 62412 BETHUNE Cedex ;

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

DECIDE

De signer une convention de partenariat avec la Comédie de Béthune, Centre Dramatique National des Hauts de France, 62412 Béthune Cédex, relative à :

Une sortie au Palace à Béthune le vendredi 20 octobre 2023 à 20 heures pour le spectacle « Nuit d'octobre » avec la réservation de 20 places pour un montant total de 120,00 €.

PRECISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le

Fait à MARLES-LES-MINES, le 29 septembre 2023

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Eric EDOUARD